

# Prix de thèse sur la ville

## 11<sup>ème</sup> édition - 2016

Organisé par l'Aperau<sup>1</sup> internationale, l'Institut CDC pour la Recherche-Caisse des Dépôts<sup>2</sup> et le Puca<sup>3</sup>, le Prix de thèse sur la ville a pour objet de récompenser les meilleures thèses de doctorat soutenues en France ou à l'étranger, rédigées en langue française, et traitant de la ville avec :

- une **ouverture interdisciplinaire** ;
- une **dimension spatiale** sensible dans la façon de traiter les thèmes abordés ;
- une **approche théorique et critique** d'une part, concrète ou opérationnelle d'autre part, ces deux dimensions s'enrichissant l'une l'autre ;
- une **réflexion sur l'action et (ou) vers l'action opérationnelle** ;
- une **dimension personnelle et innovante** dans la démarche ;
- un **cadre de référence international**.

Ce prix vise à encourager les chercheurs/ses à engager des doctorats sur la ville dans ses différentes dimensions et à inciter les enseignants, équipes et centres de recherche à les soutenir dans cette orientation. Les prix sont décernés par un jury constitué d'universitaires retraités et de praticiens réputés.

### Prix

Le Grand Prix est honoré d'une récompense de 3 000 euros.

Les Prix Spéciaux sont honorés chacun d'une récompense de 1 000 euros.

<sup>1</sup> Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme <http://www.aperau.org/>

<sup>2</sup> Institut CDC pour la recherche/Caisse des Dépôts

<http://www.caissedesdepots.fr/le-groupe/institut-cdc-pour-la-recherche.html>

<sup>3</sup> Plan urbanisme construction architecture <http://www.urbanisme-puca.gouv.fr>

### Démarches

Peuvent concourir au Prix 2016, les auteur(e)s des thèses soutenues entre le **1<sup>er</sup> janvier 2015** et le **31 décembre 2015** qui répondent à l'objet défini dans le préambule.

Les candidat(e)s doivent impérativement envoyer **avant le : 15 avril 2016, sous risque de refus** :

- ✓ le texte complet de leur thèse avec la date de soutenance et la liste des membres du jury avec leur fonction dans le jury ;
- ✓ l'introduction et la conclusion de la thèse paginées, identifiées (en haut ou bas de page : titre de la thèse, nom, prénom du docteur, année) à part ;
- ✓ d'une manière autonome, un résumé paginé de 20 000 caractères au plus (espaces, ponctuations compris), portant sur la problématique, la méthodologie et les principaux résultats identifiés (en haut ou bas de page : résumé-titre de la thèse, nom, prénom du docteur, année) ; y sera associée la liste des mots clefs retenus pour la thèse ;
- ✓ un CV avec une adresse personnelle (si possible) e-mail valide ;
- ✓ le titre de tous les fichiers avec le nom de l'auteur(e) et la nature du document (Cf. : DUPONT Nicole - CV).

Chaque candidat(e) devra déposer un exemplaire papier au PUCA, remplir un questionnaire et télécharger ses documents sur le site <http://chantier.net/these/> à partir du **22 février 2016**.

Les critères de diffusion de la thèse seront précisés par le candidat (cf. règlement).

Les documents papier sont à adresser à :

Prix de thèse sur la ville – Patrice AUBERTEL

DGALN-PUCA

MINISTERE DU LOGEMENT, DE L'EGALITE DES TERRITOIRES ET DE LA RURALITE

Tour Pascal B

92055 La Défense cedex

Renseignements :

[Patrice.Aubertel@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Patrice.Aubertel@developpement-durable.gouv.fr)

Le règlement du Prix de thèse sur la ville est consultable sur les sites internet de l'Aperau, de l'Institut CDC pour la recherche-Caisse des Dépôts et du Puca.